

Transparence de l'audit – *Les indicateurs de la qualité de l'audit et le rapport sur la transparence*

L'enjeu

Depuis toujours, le processus d'audit des états financiers est un processus opaque exécuté en vase clos à l'issue duquel, une fois par année, l'auditeur est appelé à rendre un jugement de réussite ou d'échec.

Il semble toutefois de plus en plus évident que les comités d'audit, les investisseurs et d'autres parties prenantes bénéficieraient d'une plus grande transparence du processus d'audit.

Diverses initiatives sont menées à l'échelle internationale et ont pour but d'accroître la transparence du processus d'audit. La présente publication porte sur deux d'entre elles, à savoir les indicateurs de la qualité de l'audit (IQA) et le rapport sur la transparence.

Avantages susceptibles de découler de l'adoption des indicateurs de la qualité de l'audit et du rapport sur la transparence :

- Communication aux comités d'audit d'informations susceptibles de favoriser l'amélioration des échanges sur la qualité de l'audit, tout en leur facilitant la tâche dans la surveillance et l'évaluation de l'auditeur.
- Accroissement de l'efficacité et de l'efficacé des interactions entre le comité d'audit et l'auditeur dans le contexte d'échanges axés sur les secteurs de risque et la pertinence.
- Communication aux autres parties prenantes, notamment aux investisseurs, d'informations supplémentaires favorisant des échanges plus constructifs sur la qualité de l'audit.
- Possibilité que les cabinets d'audit bénéficient de l'effet d'émulation associé à l'amélioration de la qualité de l'audit.

Les indicateurs de la qualité de l'audit

Il peut s'avérer difficile de définir, d'évaluer et de quantifier la qualité d'un audit. Les investisseurs, les comités d'audit et les autres parties prenantes disposent ainsi de peu d'informations pouvant les aider à évaluer la qualité d'un audit, d'où l'intensification de l'activité internationale relative aux IQA. Le but est d'élaborer un ensemble de mesures quantitatives donnant de l'information sur la qualité de l'audit et d'accroître les échanges sur les inducteurs de la qualité de l'audit entre les parties prenantes. Les IQA devraient donner aux cabinets d'audit l'occasion de démontrer leur engagement à l'égard de la qualité de l'audit, tout en ayant sur eux un effet d'émulation.

Le Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) des États-Unis a publié en juillet 2015 un document de consultation visant à recueillir des commentaires sur le contenu et les utilisations possibles d'un ensemble prédéterminé d'IQA. Il a reçu 47 lettres de commentaires, dont 75 % appuient l'utilisation de tels indicateurs, malgré une certaine réserve quant aux conséquences imprévues de la divulgation publique de pareilles informations¹.

Que sont les IQA ?

Ensemble de mesures quantitatives relatives à l'audit des sociétés ouvertes qui ont été mises au point pour les parties concernées par l'information financière et le processus d'audit, comme les comités d'audit, les cabinets d'audit et, éventuellement, le public investisseur.

¹ <http://pcaobus.org/News/Events/Documents/11-12-2015-SAG-Meeting/SAG-AQI-Memo.pdf>

L'échange CCRC

Principaux enjeux

- *Nature et étendue d'indicateurs spécifiques* – Les IQA peuvent être mesurés au niveau de la mission ou du cabinet. Bien que certains fassent souvent l'objet d'une revue (voir le tableau 1), aucune liste largement reconnue d'IQA de base n'a encore été établie.
- *Principaux utilisateurs* – Bien que l'on convienne généralement que les comités d'audit seraient les principaux utilisateurs de l'information obtenue grâce aux IQA, les cabinets d'audit et les investisseurs pourraient également compter parmi les parties prenantes intéressées.
- *Modalités de partage de l'information découlant des IQA* – L'information découlant des IQA peut être communiquée en toute confidentialité ou être diffusée dans le public. En général, les investisseurs institutionnels souhaitent qu'elle soit divulguée publiquement, tandis que les administrateurs de sociétés et les cabinets d'audit préfèrent qu'elle ne soit communiquée qu'aux comités d'audit, en toute confidentialité, sauf en cas de divulgation volontaire de certains IQA au niveau des cabinets d'audit par ceux qui choisissent de le faire. Ces IQA au niveau du cabinet sont habituellement divulgués dans des rapports sur la transparence, dont il sera question plus loin.

Tableau 1 : Exemples d'IQA courants

CATÉGORIE	INDICATEUR	CALCUL TYPE
PROFESSIONNELS : Disponibilité	<ul style="list-style-type: none"> • Ratio d'utilisation du personnel • Ressources techniques en comptabilité et en audit • Personnes possédant des compétences et des connaissances spécialisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage des heures de travail qu'un associé consacre à un audit par rapport au nombre total d'heures d'audit • Nombre de professionnels en poste au bureau national d'un cabinet d'audit • Nombre d'heures de travail qu'un professionnel spécialisé consacre à un audit
PROFESSIONNELS : Compétence	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience du personnel d'audit • Heures de formation par professionnel de l'audit 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'années d'expérience en audit et/ou d'expérience sectorielle pertinente par membre de l'équipe de mission • Nombre moyen d'heures/années de formation par échelon
PROFESSIONNELS : Approche	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition des heures d'audit entre les phases de l'audit 	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage du nombre total d'heures de travail consacré à un audit avant la fin de l'exercice par rapport à celui après la fin de l'exercice
PROCESSUS D'AUDIT : Suivi et redressement	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats des revues internes de la qualité de l'audit effectuées par le cabinet d'audit 	<ul style="list-style-type: none"> • Synthèse des résultats des revues internes de la qualité de l'audit effectuées par le cabinet d'audit

Résultats des essais pilotes – États-Unis et ailleurs dans le monde

L'utilisation d'IQA dans une optique d'améliorer les échanges confidentiels entre les cabinets d'audit et les comités d'audit a été mise à l'essai, ou est en cours d'essai, dans plusieurs pays. Le Center for Audit Quality des États Unis a réalisé en 2014 et en 2015 un programme pilote mettant à contribution 30 comités d'audit, tandis que l'Accounting and Corporate Regulatory Authority (ACRA) de Singapour a procédé en 2016 au lancement d'un programme à participation volontaire sur les IQA axé sur le partage de certains IQA avec les comités d'audit, programme auquel ont accepté de participer les bureaux des Quatre Grands cabinets d'audit présents dans le pays.

Selon les résultats préliminaires obtenus, l'ajout d'IQA permet au comité d'audit de mieux comprendre le processus d'audit, ce qui l'amène à avoir des échanges plus constructifs et plus efficaces avec l'auditeur.

Essais pilotes – Canada

Il y a peu d'exemples d'utilisation d'IQA par les cabinets d'audit et les comités d'audit canadiens. En 2016, le CCRC invite les membres de comités d'audit à participer à un projet pilote visant à recueillir auprès des Canadiens des commentaires sur l'utilité de recourir à de tels indicateurs et sur les retombées pratiques qui y sont associées. Les résultats de ce projet pilote seront communiqués en 2017. Pour plus d'information, les comités d'audit qui souhaitent y prendre part peuvent communiquer par courriel avec Jeremy Justin (jeremy.justin@cpab-ccrc.ca) ou avec Lindsay Colley (lindsay.colley@cpab-ccrc.ca).

Rapport sur la transparence

Dans bien des pays², les cabinets d'audit sont tenus de produire des rapports publics sur la transparence ou sont encouragés à le faire. Ce type de rapport suscite un intérêt croissant sur la scène internationale, comme en rend compte la publication par l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) des lignes directrices sur le rapport sur la transparence en novembre 2015. Les rapports sur la transparence visent à promouvoir la confiance envers le processus d'audit en amenant les parties prenantes à comprendre comment, dans le cadre de sa gestion et ses activités, un cabinet d'audit œuvre en faveur de la réalisation d'audits de grande qualité.

Dans les pays où la production de rapports sur la transparence est plus répandue, ceux-ci permettent d'obtenir un plus grand éventail d'informations. C'est particulièrement le cas au Royaume-Uni, où certains cabinets d'audit sont tenus de produire de tels rapports depuis 2010. Bien que les premières tentatives de production de rapports sur la transparence se soient soldées par la publication de documents s'apparentant à des documents de marketing, ceux qui ont été publiés récemment sont plus étoffés, et plusieurs cabinets d'audit y communiquent désormais des mesures quantitatives sur la qualité de l'audit. C'est ainsi que les échanges que les investisseurs et les comités d'audit ont avec l'auditeur s'en trouvent améliorés.

Exemples de mesures présentées dans les rapports sur la transparence³ :

- Résultats des revues internes de la qualité de l'audit effectuées par le cabinet d'audit
- Nombre d'heures de formation suivies par membre de la gamme des services d'audit
- Résultats d'un sondage sur la qualité de l'audit réalisé auprès des membres du personnel (exemple d'énoncés : « Le temps et les ressources dont je dispose me permettent de réaliser des audits de grande qualité. »)
- Revenus tirés des services d'audit, des services autres que d'audit offerts à des sociétés que le cabinet audite également et des services autres que d'audit offerts à d'autres types de sociétés

² Par exemple, le Royaume-Uni, l'Australie, l'Autriche, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suisse et la Belgique.

³ Ces exemples de mesures présentées dans des rapports sur la transparence sont tirés des rapports britanniques sur la transparence de 2015 des Quatre Grands cabinets d'audit (Deloitte LLP, Ernst & Young LLP, KPMG LLP et PricewaterhouseCoopers LLP).

Pour en apprendre davantage

Rendez-vous sur notre site Internet à l'adresse www.cpab-ccrc.ca et inscrivez-vous à notre liste de diffusion.
Suivez-nous sur Twitter — @CPAB-CCRC

La présente publication n'est aucunement assimilable à la prestation de services juridiques, de services de comptabilité, de services d'audit ou de tout autre type de conseils ou de services professionnels, et elle ne doit pas être perçue comme telle. Sous réserve des dispositions relatives à la protection des droits d'auteur du CCRC, la présente publication peut être diffusée dans son intégralité, sans autre autorisation du CCRC, dans la mesure où aucune modification n'y est apportée et que le CCRC y est cité en tant que source.

© CONSEIL CANADIEN SUR LA REDDITION DE COMPTES, 2016. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

www.cpab-ccrc.ca / Courriel : info@cpab-ccrc.ca



Qu'est-ce qu'un rapport sur la transparence?

Ce rapport, appelé également rapport sur la qualité de l'audit, est un rapport public dans lequel un cabinet d'audit présente de l'information sur sa structure organisationnelle, sa gouvernance et ses systèmes de contrôle de la qualité de l'audit.

Des rapports sur la transparence sont également produits aux États-Unis, bien qu'ils n'y soient pas obligatoires. Au cours des deux dernières années, les rapports sur la qualité de l'audit (autre terme pour désigner les rapports sur la transparence) produits dans ce pays par les plus grands cabinets d'audit ont intégré certaines mesures quantitatives au niveau du cabinet qui sont similaires à celles utilisées au Royaume-Uni. Cela indique que les cabinets d'audit s'adaptent aux parties prenantes qui manifestent un intérêt de plus en plus marqué à l'égard de leurs systèmes de contrôle qualité et des investissements qu'ils réalisent au chapitre de la qualité de l'audit.

Bien que la production de rapports sur la transparence ne soit pas obligatoire au Canada, certains cabinets d'audit en publient de façon à satisfaire aux exigences d'inscription dans certains pays européens. Ces rapports, dont le contenu est généralement peu étoffé, ne sont ni largement diffusés ni rendus publics.

Conclusion

Chacune de ces initiatives en matière de transparence vise à communiquer aux investisseurs et aux autres parties prenantes plus d'informations permettant d'alimenter les échanges entre les parties intéressées et ainsi rehausser le niveau de confiance à l'égard de l'information financière. Nous encourageons les investisseurs et les autres utilisateurs à en apprendre davantage sur ces sujets ainsi qu'à communiquer leur point de vue, de sorte que leurs besoins puissent être satisfaits.